

Le 20 mai 2021

Le CNPS se félicite des initiatives des autorités européennes pour l'avenir des paiements de détail et poursuit ses efforts d'accompagnement du marché français

Le Comité national des paiements scripturaux (CNPS) s'est réuni le 18 mai 2021 afin de faire le bilan des événements des derniers mois et dresser un point d'avancement sur la mise en œuvre de la stratégie nationale des paiements scripturaux 2019-2024.

Le Comité salue la publication en avril dernier de la [stratégie de l'Eurosystème pour les paiements de détail](#), ainsi que le lancement de la [consultation de la Commission européenne sur l'accompagnement de l'usage du virement instantané](#), et souligne la forte convergence de ces stratégies européennes avec la stratégie nationale. En particulier, le Comité se félicite du soutien apporté au niveau européen à l'initiative de solution de paiement paneuropéenne EPI (European Payment Initiative), portée par une alliance d'acteurs privés européens, comme un nouveau projet clé pour l'Europe des paiements.

Par ailleurs, alors que le marché des paiements connaît un mouvement sans précédent de numérisation des paiements stimulé par la crise sanitaire, le Comité souligne la forte mobilisation des acteurs du monde des paiements pour s'adapter aux nouvelles attentes sociétales et des utilisateurs, conformément aux objectifs de la stratégie nationale :

- il rappelle son engagement à accompagner les professionnels, notamment les TPE et PME, dans la mise en place de [solutions de dématérialisation des factures](#) et des tickets de caisse, en accord avec les dispositions prévues par la loi de finances 2020 et par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) ;
- il souligne que l'utilisation plus systématique de modes de paiement dématérialisés ou sans contact appelle également à la vigilance pour les populations les plus vulnérables. Des actions vont ainsi être menées pour assurer l'accessibilité des paiements à tous ;
- enfin, il s'attache à explorer de manière prospective l'apport des nouvelles technologies en matière de paiements, et a conduit à ce titre une [étude sur les cas d'usage qui pourraient être associés aux véhicules connectés](#).

Le plan d'action de la stratégie des moyens de paiement, le descriptif des groupes de travail ainsi que ce communiqué de presse sont disponibles sur le site internet du CNPS : www.comite-paiements.fr.

Contacts presse :

Banque de France : Service de la Communication externe et digitale - Tél : 01 42 92 39 00
e-mail : service.de.presse@banque-france.fr - www.banque-france.fr

FBF : Benoît Danton – Tél : 01 48 00 50 70
e-mail : bdanton@fbf.fr - www.fbf.fr - www.banques-sepa.fr

AFTE : Pascal Baudier – Tél : 01 42 81 44 55
e-mail : pascal.baudier@afte.com - www.afte.com

Le Comité national des paiements scripturaux est une enceinte de concertation créée en avril 2016 dont l'objectif principal est de coordonner la mise en œuvre de la stratégie française sur les moyens de paiement. Le Comité rassemble de manière équilibrée les représentants du secteur des moyens de paiement, côté offre et demande, ainsi que ceux des institutions publiques impliquées dans ces sujets. Il est présidé par la Banque de France. La Fédération bancaire française et l'Association française des trésoriers d'entreprises en assurent conjointement la vice-présidence.